

## CFE : L'UPE 13 Aix en action

### CFE : le Constat

Voilà maintenant 10 jours que la CFE provoque une levée de boucliers parmi les commerçants, artisans et les TPE PME.

- 1- L'augmentation de la CFE a été votée par les intercommunalités au 2<sup>e</sup> trimestre 2011 pour application sur les impôts 2012 dont l'avis d'imposition est parvenu en novembre 2012 pour paiement décembre 2012
- 2- Cette augmentation a semble-t-il fait l'unanimité parmi les élus des conseils communautaires avec pour objectif de préserver le niveau du budget suite à la « disparition » de la TP. (Excepté MPM et le SAN Ouest Provence qui n'ont pas augmenté la base mini)
- 3- L'augmentation porte exclusivement sur la base minimum applicable et non sur le taux (%) qui reste lui quasiment inchangé dans chaque intercommunalité
- 4- Sur la CPA, l'augmentation de la base minimum pour le rôle 2012 est de 288 à 346 % selon la tranche de CA !

Pays d'Aix :			
	2011	2012	Delta
CA <100 000 €	418 €	1734€	=> <b>346 %</b>
CA > 100 000 €	1446 €	5000€	=> <b>288 %</b>

- 5- La CPA n'est pas allée au seuil maximum autorisé (2000 et 5000) mais l'augmentation reste conséquente et touche principalement les TPE PME

### CFE et maintenant ?

La trésorerie des commerçants artisans et TPE PME ne peut absorber une telle augmentation. Il faut donc œuvrer sur plusieurs axes

#### 1- Le rôle 2012

L'amendement annoncé et qui devrait voir le jour à la prochaine séance parlementaire avait d'abord prévu de transférer le trop perçu sur le rôle 2013 sous forme d'acompte à valoir sur la CFE 2013

Cette solution ne règle en rien le problème de trésorerie 2012 des TPE  
Le nouveau projet met en avant la possibilité pour les intercommunalités de prendre en charge TOUT ou PARTIE du surplus de cotisation versé en 2012

Considérant que la commune doit faire entendre son choix dans la structure intercommunale, nous avons donc saisi les maires de la CPA en leur demandant expressément de voter au conseil communautaire du 14/12 une délibération visant non seulement le retour pour 2012 aux valeurs de 2011 (418 € et 1764 €) mais aussi à prendre en charge la TOTALITE du surplus engendré par cette décision.

Dans le même temps, l'UPE 13 prends rendez-vous avec Madame Claude REISMAN, Directrice Régionale de la Finance Publique pour travailler à la mise en œuvre des solutions proposées dans le cadre de l'amendement du gouvernement.

Dans l'attente, l'UPE 13 Aix invite les entreprises concernées à solliciter d'ores et déjà les services concernés pour obtenir des délais de paiement pour les sommes de 2012.

## **2- Le rôle 2013**

Manifestement rien n'a changé et la base minimum reste bloquée aux valeurs maximum ! Donc selon le principe de conservation, si rien n'est fait pour modifier la délibération concernant le rôle 2013, il faut s'attendre à la même réaction en 2013.

L'article 1639 bis du code général des impôts permet de modifier la cotisation minimale pour 2013 si la délibération a lieu avant le 31 décembre de cette année. Nous avons donc concomitamment demandé aux élus locaux d'interpeler le Conseil Communautaire sur le retour aux valeurs de 2011 concernant les bases minimum pour le rôle 2013.

## **3- Et l'avenir ?**

TLPE, CFE ... même combat !

La CFE rappelle étrangement l'époque de la TLPE. La fiscalité locale qu'elle s'appelle Versement Transport, Taxe sur les Ordures Ménagères, CFE TLPE ou encore CVAE ....sont autant de points de tension qui pourraient être travaillés en amont. Nous devons travailler ensemble sur ces sujets ! Nous l'avons fait sur la TLPE il y a 3 ans avec succès, pourquoi ne pas le renouveler sur la fiscalité locale en général ?

## **4- L'observatoire de la fiscalité locale**

Parce que ces sujets nous touchent directement et impactent la gouvernance de nos entreprises, Thierry SCHIFANO, Président de l'UPE 13 Aix, a demandé à Didier Amphoux de constituer un observatoire de la fiscalité du pays d'aix pour faire prendre conscience aux entrepreneurs non seulement de l'utilisation qui est faite de leurs taxes et impôts mais aussi pour être force de dialogue et de propositions dans le cadre de tensions telles que nous les vivons actuellement.